



L'Administration communale d'Assesse procède au recrutement, pour les **Services techniques**, de
2 OUVRIERS QUALIFIÉS D1 (H/F)

Les candidatures devront être adressées, uniquement par courrier, à Monsieur le Bourgmestre, place Communale 2-4, 5330 ASSESSE, **au plus tard le 30 juillet 2011**, le cachet de la Poste faisant foi. Elles contiendront, à peine d'irrecevabilité :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae,
- une copie libre du diplôme, certificat ou brevet exigé,
- une copie libre du permis de conduire.

Conditions générales

- être belge ou ressortissant de l'U.E. ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être de conduite irréprochable ;
- satisfaire aux lois sur la milice ;
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées par la fonction à exercer. Cette condition est déterminée par un examen médical réalisé par le Service de la Médecine du Travail auquel est affiliée l'Administration communale d'Assesse ;
- posséder le permis de conduire catégorie B + C ;
- contrat à durée déterminée de 6 mois suivi, en cas d'évaluation positive, d'un contrat à durée indéterminée.

Conditions spécifiques

- répondre, au plus tard lors de l'entrée en service, aux conditions relatives aux Aides à la Promotion de l'Emploi (passeport A.P.E.) ;
- être porteur d'un diplôme, certificat ou brevet au moins égal à un C.T.S.I. ou E.T.S.I., délivré par un établissement d'enseignement créé, subventionné ou reconnu par l'Etat ;
- justifier d'une expérience probante en travaux d'aménagement et de réfection de voirie ;
- faire preuve de clairvoyance et d'un sens aigu des responsabilités ;
- réussir les examens écrit, oral et pratique avec un minimum de 50% dans chacune des épreuves et un minimum de 60% au total des trois épreuves.

Modalités des examens

- épreuve écrite consistant en un rapport simple sur les connaissances générales relatives à la terminologie professionnelle énoncée dans le cadre d'un travail réalisé ;
- épreuve orale consistant en un entretien portant sur les connaissances professionnelles ;
- épreuve pratique.

Traitement

A titre indicatif, le traitement mensuel brut s'élève à 1.943,04 € sans ancienneté et à 2.115,82 € avec une ancienneté de 6 ans (échelle D1).

Pour tous renseignements complémentaires, vous êtes invité(e) à prendre contact avec Monsieur Thomas LAMBERT à l'adresse suivante :

Administration communale d'Assesse
Service du Personnel
Place Communale 2-4
5330 ASSESSE
Tél.: 083 63 68 44
Fax: 083 65 54 70
E-mail: personnel@assesse.be